

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	111 (1997)
Heft:	2
Artikel:	Catelles armoriées de poêles veveysans du XVIIIe siècle
Autor:	Bertelletto, Romaine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745778

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Catelles armoriées de poêles veveysans du XVIII^e siècle

ROMAINE BERTELLETTO

A la mémoire du professeur Michel Jéquier

Offert en hommage au professeur Marcel Grandjean, le volume de mélanges¹ *Des pierres et des hommes* a donné l'occasion à Catherine Kulling de nous livrer une étude d'un ensemble de poêles veveysans du XVIII^e siècle: «Poêles veveysans du XVIII^e siècle armoriés et datés: un précieux outil de référence»².

Le vaste catalogue alors envisagé permet d'approcher la production d'une dynastie de potiers de terre: les Küchly, actifs à Vevey de 1738 à la fin du XVIII^e siècle. Un premier nom s'impose, celui de Balthazar Küchly, originaire de Diessenhofen (TG), qui s'installe à Vevey en 1738 après cinq ans passés à Corsier. En 1740 naît son fils Jean-Ulrich qui deviendra son principal associé jusqu'à sa mort, en 1766. Jean-Ulrich, marié en 1763, continuera la production de poêles jusqu'au tout début du XIX^e siècle. Il décède en 1801 à Vevey. En 1759, Anne-Marie, vraisemblablement une fille de Balthazar, épouse un autre potier de terre venu de Diessenhofen à Vevey, Balthazar Zimmermann. Le couple eut un fils, Jacob, qui succédera à son père et à son oncle. Les artisans Küchly et Zimmermann apparaissent dès 1773 comme associés sans que l'on connaisse les modalités de leur entreprise. L'installation de Balthazar Küchly à Vevey en 1738 marque ainsi le début d'une production familiale de poêles à décor peint et ceci jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

L'étude stylistique des poêles dément la monotonie formelle qu'aurait pu atteindre un monopole familial de production. Qu'ils soient réalisés pour un édifice public, Hôtel de ville, cure ou pour des bâtiments privés, les poêles sont des objets utilitaires mais non moins décoratifs. Leur morphologie est variée, combinant certains motifs particuliers comme les balustres dans la partie supérieure évoquant la superposition de deux corps, le couronnement en forme de pyramide ou gablé et surmonté d'un vase³. Le décor peint est es-

sentiellement monochrome, soit bleu de cobalt jusqu'en 1770 et ensuite grenat. On différencie deux types d'ornementation. Premièrement, dans la structure même des poêles, les parties chantournées, soit les corniches, les cordons ou encore les pieds reçoivent un décor alternant acanthes, fleurs stylisées ou résilles, augmenté de motifs en courbes et contrecourbes. Deuxièmement, dans la composition du dessin, les carreaux constituant les faces du poêle présentent une bordure peinte encadrant les petites scènes. Dans les exemples de 1745 à 1749, les cadres occupent une surface importante – spécialement dans les angles – réservant une sorte de médaillon central. La mode évolue et, dès 1770, l'effet de médaillon disparaît et l'encadrement se limite à une fine bordure stylisée. Cette modification de l'ornementation est également sensible pour les scènes figurées. Dans les mêmes années, les petits nuages et les touffes d'herbe, façon sommaire de rendre l'espace, disparaissent. Les scènes occupent le centre des carreaux, à une bonne distance du cadre. Les sujets choisis illustrent des moments de la vie quotidienne, des épisodes de vénérerie ou représentent simplement des bâtiments et autres animaux. Reste encore posée la question des modèles utilisés, question à laquelle nous ne saurions répondre ici.

Le caractère complet de la recherche de Catherine Kulling ne nous autorise ainsi qu'une contribution modeste, mais néanmoins spécifique. Il s'agit en effet de blasonner les catelles armoriées des quelques seize poêles présentés⁴. Afin de faciliter l'apport de notre blasonnement à cette étude, nous adoptons l'ordre de son catalogue.

Les émaux sont décrits selon leurs représentations stylisées imposées par la technique même de la décoration en camaïeu des catelles de poêle. Entre parenthèses sont indiqués les émaux usuels. Nous mentionnons également les variantes rencontrées de certaines armoiries.

Catalogue

N° 1.

Poêle avec deux catelles armoriées et datées 1745.

Vevey, boulevard Saint-Martin 33, maison ayant appartenu à des Delafontaine au XVIII^e siècle⁵. Les catelles ont été remontées dans une armature moderne et proviennent peut-être d'un fourneau de cette maison.

Armes Delafontaine:

D'azur à la vache passant sur trois monts en coupeaux, accompagnée en chef d'une étoile. L'écu est timbré d'un casque de marquis taré, assorti de ses lambrequins; cimier: une vache issant d'une couronne.

N° 2.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1747.

Provenant probablement d'une maison de Crousaz à Corsier, peut-être l'actuelle place du Temple 8, propriété de la famille de Crousaz puis de Montet dit Taverney au XVIII^e siècle⁶. Le poêle a été remonté à Corseaux, route de Lavaux 45.

Les écus accolés rappellent probablement le mariage de Jean-François de Crousaz avec Françoise-Louise de Montet dit Taverney en 1745. Une pierre sculptée datée de 1745, dans la maison de Corsier, combine également les armes de Jean-François de Crousaz (l'oiseau) et son épouse Françoise-Louise de Montet dit Taverney (le cœur et les molettes)⁷.

Écus accolés aux armes de Crousaz⁸ et de Montet⁹:

De gueules au pigeon d'argent, et (d'azur) au cœur de gueules surmonté d'une croix d'or et de deux étoiles du même, accompagné en pointe d'un céps de vigne fruité (au naturel). Les écus sont timbrés d'une seule couronne de marquis; deux griffons regardant (emprunt aux armes de Crousaz).

Au XVII^e siècle, le champ est d'argent, dès le milieu du XVIII^e siècle, 1740 MDT, il est plus généralement d'azur. On connaît plusieurs versions de ces armes¹⁰ dont certaines à la croix mouvante du cœur. Le cép de vigne n'est représenté que jusqu'au XIX^e siècle.

N° 3.

Poêle portant une catelle armoriée et datée de 1749.

Sierre, Hôtel de ville, à l'origine maison Jean-François de Courten, dite de la Cour.

Écu ovale parti aux armes de Courten¹¹ et de Nucé¹²:

(de gueules) au monde (d'or) cintré, cerclé et croisé de sable, et (d'argent) au noyer mouvant de trois monts en coupeaux (de sinople), accompagné en chef de deux étoiles de sable.

Écu, supports, couronne, casques, lambrequins et cimier correspondent à quelques détails près au blasonnement en latin qui accompagne le titre comtal conféré en 1742 à Maurice et Pierre-Anne de Courten par l'empereur d'Autriche; la couronne porte 11 perles au lieu des 9 comtales; les casques à sénestre et à dextre ne somment pas la couronne, mais sont reliés aux lambrequins du casque médian, ils sont surmontés d'une couronne impériale (ou bonnet princier?) au lieu du monde, et l'aigle du cimier n'est pas couronnée.

Le motif de la croix de Saint-Louis nous permet d'attribuer ces armes à Joseph-Alphonse de Courten, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis depuis 1745, et à sa seconde femme (depuis 1748), Marie-Elisabeth de Nucé. Si besoin était, la date de 1749 peinte sur la catelle de ce poêle confirmerait cette attribution.

Dès le XVI^e, le monde est généralement d'or, cintré de sable et croisé d'or. Les deux étoiles des armes de Nucé sont habituellement de gueules.

N° 4.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1753.

Vevey, Hôtel de ville, installé là dès le début du siècle.

Armes Henchoz¹³.

D'argent à deux fasces d'or, à la croix fleurdelysée brochant chargée d'une lune pleine et figurée, à la champagne de sinople surmontée de trois lis au pied nourri, rangés en fasce, l'écu chappé de gueules.

L'écu est timbré de la couronne de comte.

N° 5.

Poêle avec trois catelles armoriées et datées 1760.

La Rossinière, Grand-Chalet, bâti en 1754 par Jean-David Henchoz¹⁴. Ce «moderne curial de Rossinière», comme le qualifie l'inscription sur la façade nord, avait épousé en 1739 Marie-Madeleine Pilet, fille du lieutenant de justice Etienne-David Pilet.

5a Armes Henchoz:

Comme N° 4, sauf la succession fautive des métaux des fasces: 2 d'argent en chef, 2 d'or en abîme et 1 d'argent au nombril du bas de la fesse de l'écu.

5b Armes Henchoz:

D'argent à une fasce très large d'or étoilée de sable et chargée de quatre tierces-feuilles posées en croix et d'un soleil brochant, et à la champagne de sinople surmontée de trois coeurs (d'argent) enflammés rangés en fasce, l'écu chappé de gueules.

L'écu est timbré de la couronne de comte.

Il s'agit ici d'une variante inédite des armes de la famille Henchoz.

5c Armes Pilet¹⁵:

Coupé d'argent au lion passant tenant une épée, accompagné d'une étoile de sable, et d'or aux deux barres d'azur au puits maçonné brochant.

L'écu est timbré de la couronne de comte.

Au XVIII^e siècle, le champ est d'azur à deux barres d'or chargées d'un pilon de sable. Dans le cas présent, le pilon est remplacé par un puits, variante non énoncée par Galbreath. Parfois apparaissent également une colonne, un gobelet ou une nasse. Le lion est généralement armé d'un sabre.

N° 6.

Poêle avec une catelle armoriée et datée 1764. Ce même carreau porte la signature «Küechlis Fis Fecit» soit Küchly fils, Jean-Ulrich.

Bex château Grenier, anciennement château Rovéréaz.

Armes Rovéréaz¹⁶:

De gueules à la bande d'argent chargée en chef d'une couronne.

L'écu est timbré d'un casque de marquis taré, assorti de ses lambrequins; cimier: l'aigle couronnée; support: deux lions regardant.

N° 7.

Poêle portant deux catelles armoriées dont l'une datée 1768 et signée UK, soit Jean-Ulrich Küchly.

Vevey, Hôtel de ville.

Armes de la ville de Vevey¹⁷:

Parti d'or et d'azur à deux lettres V entrelacées de sable brochant.

L'écu est timbré d'une couronne.

Habituellement les armes de la ville de Vevey portent: parti d'or et d'azur à deux lettres V entrelacées de l'un en l'autre.

N° 8.

Poêle avec deux catelles armoriées et datées 1770.

Château de Blonay, salle à manger.

8a Écus accolés aux armes de Graffenried¹⁸ et de Diesbach¹⁹:

D'or à l'écot (de sable), allumé en chef, mouvant d'un mont de trois coupeaux (de sinople) accosté de deux étoiles à 6 rais de sable, et de sable à la bande vivrée (d'or) accompagnée en chef et en pointe de deux lions (du même).

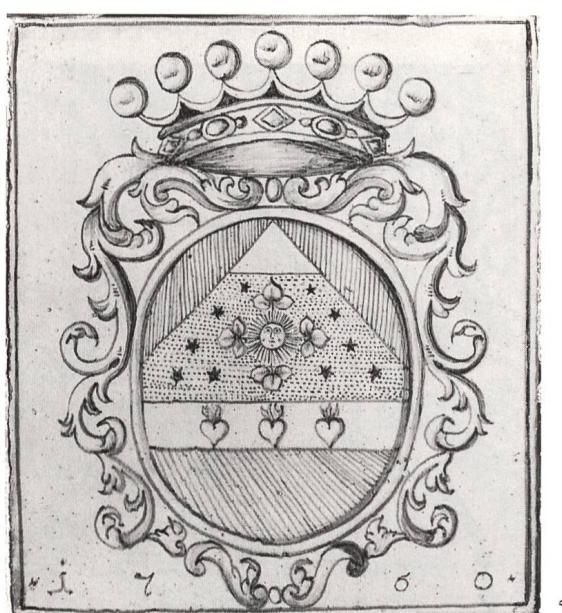
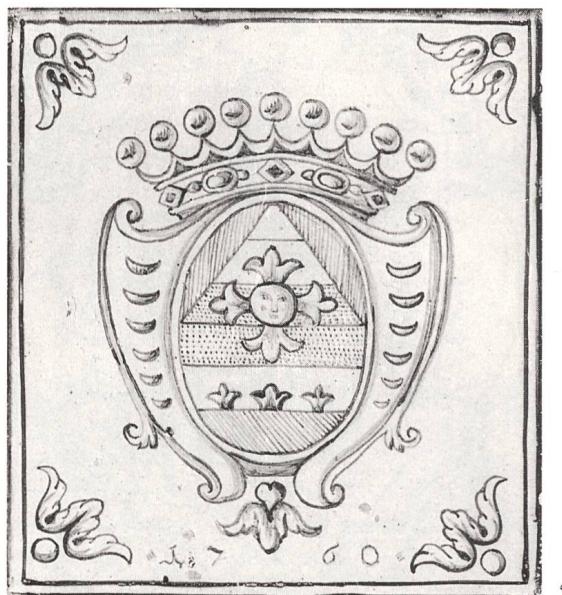
Les écus sont timbrés d'un casque de baron taré, assorti de ses lambrequins; cimier: écot enflammé; support: deux lions regardant.

Les deux étoiles des armes de Graffenried sont habituellement de gueules.

8b Écus accolés aux armes de Blonay²⁰ et de Gressier²¹:

De sable semé de croisettes d'argent au lion brochant d'or, et d'argent au paon regardant. Les écus sont timbrés d'un casque de baron taré, assorti de ses lambrequins; cimier: écots enflammés; supports: deux lions regardant.







8



8a



9



10



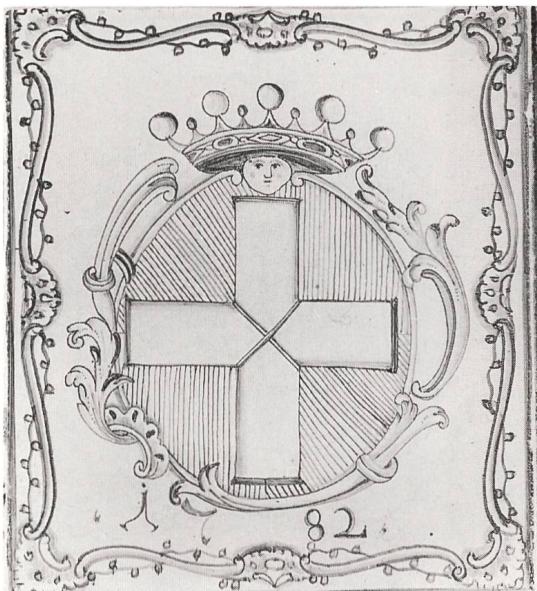
11



12



13



14



15



16

Ces écus rappellent probablement le mariage de Jean-Rodolphe-Frédéric de Blonay avec Anne-Catherine de Gressier en 1764²².

Sur cette catelle, les armes de Blonay et de Gressier semblent recouvrir d'autres armes, peut-être les écus accolés de Graffenried et de Diesbach. Cette hypothèse est confirmée par la présence du cimier de Graffenried, identique au N° 8a. Généralement, les armes de Blonay portent en cimier un lion issant, parfois dans un vol, un aigle ou encore un griffon. Quant aux armes de Gressier, on ne leur connaît qu'un seul exemple de cimier sur un cachet de

Jean de Gressier, seigneur de la Tour-de-Peilz en 1749: une fleur de lis²³.

Le poêle date du remaniement complet de la salle à manger du château qui eut lieu en 1770, lorsque les Graffenried en étaient propriétaires. A nouveau entre les mains des Blonay, il est vraisemblable que ces derniers aient fait recouvrir les armoiries des anciens porpriétaires.

N° 9.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1770.

Aigle, avenue du cloître, premier étage.

Armes non identifiées:

De sable à un lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles à 6 rais de sable malordonnées.

L'écu est timbré d'une couronne de baron, support: de deux lions regardant.

Les recherches sur le constructeur de la belle maison où se trouve le poêle n'ayant pas abouti, faute de preuves documentaires, la quête d'armoiries proches de celles-ci a mis sur une piste: celle de Jeanne Marie Tondart, femme d'Albert David Dufour, de Château-d'Œux et La Tour-de-Peilz, décédés tous deux dans cette dernière localité, respectivement le 18 septembre 1788 (à 90 ans) et le 30 décembre 1800 (à 89 ans). Cette proposition demeure, hélas! pure hypothèse, dans la mesure où les deux seuls blasonnements fournis par Rietstap pour une maison éteinte Tondard, du Dauphiné, n'ont de commun avec nos armoiries que le chef de l'un d'eux (branche cadette): «d'azur chargé de trois étoiles d'or». Dufour a certes fait carrière en France avant de revenir au pays, mais on ignore à ce jour où il s'est marié: son épouse pouvait être d'une famille Tondard ou Tondart²⁴.

N° 10.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1770.

Dans une maison à Onnens, où il a été remonté après achat des catelles à Prilly.

Armes non identifiées:

D'azur au lion rampant (au naturel) et à deux barres d'or, la première chargée d'une tour (d'argent) à dextre et d'une étoile de sable, la seconde brochant.

L'écu est timbré du casque taré.

On est enclin à taxer la facture de maladroite et d'enquerre²⁵.

N° 11.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1778.

Montreux, avenue des Planches 5, premier étage.

Armes Dufour²⁶.

Écartelé aux 1 et 4 (de gueules) à la fleur de lys (d'or) accompagnée en pointe de

trois monts en coupeaux (de sinople), aux 2 et 3 (de sable) au lion (d'or) passant sur trois monts (de sinople).

L'écu est timbré d'une couronne de comte.

N° 12.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1781.

Musée du Vieux-Vevey, provenant de l'Hôtel de ville de La Tour-de-Peilz.

Armes de La Tour-de-Peilz²⁷:

Parti d'argent et de gueules aux deux tours de l'un en l'autre.

L'écu est timbré d'une couronne à neuf perles.

De l'habituel château des armoiries communales de La Tour, les deux tours n'ont conservé que la porte commune d'argent; elles diffèrent cependant par leur hauteur, malgré un nombre identique d'étages.

N° 13.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1781.

Bex, rue Nagelin 24.

Armes Veillon²⁸:

De gueules au monde (d'argent) accosté de deux étoiles de sable.

L'écu est timbré de la couronne de comte; support: deux lions regardant.

La version habituelle de ces armes présente des étoiles d'argent.

N° 14.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1782.

Ollon, Hôtel de ville.

Armes d'Ollon²⁹:

Écartelé de sinople et de gueules à la croix alésée d'argent, chargée d'un sautoir. L'écu est timbré d'une couronne alternant 5 grandes perles et 4 petites.

A l'instar de l'extrémité des branches rehaussées d'un filet en forme de base, le sautoir qui charge la croix semble être une fantaisie ornementale plutôt qu'un meuble

héraudique. Sur les documents antérieurs à notre exemple, la croix est tréflée car une grande partie de la commune appartenait à l'Abbaye de Saint-Maurice jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

N° 15.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1872.

Musée du Vieux-Vevey.

L'inscription «1782. Pierre Wichoud. Marguerite Blanc.» rappelle probablement leur mariage.

Armes Vuichoud³⁰:

Émaux inconnus, aux deux lions rampant soutenus de bandes vivrées.

L'écu est timbré d'une couronne de comte; support: deux lions regardant.

Galbreath cite ce même exemple dont il modifie autant que corrige héraudiquement la reproduction: les deux bandes vivrées sont accompagnées en pointe et en chef des deux lions. S'agissant du même et unique exemple, les émaux lui étaient également inconnus.

N° 16.

Poêle portant une catelle armoriée et datée 1783.

Musée du Vieux-Vevey. D'après la documentation du musée, provient d'une maison à Pertit sur Montreux.

Armes Cailler³¹:

(D'azur) aux trois épis de blé et aux deux cailles, celle de dextre contournée, mouvant d'une terrasse.

L'écu est timbré de la couronne de comte; supports: deux lions regardant.

On peut trouver différentes versions de ces armes:

Attestée à Cossonay dès 1757, la famille Caille porte: d'azur à la gerbe de blé d'or, surmontée d'une caille essorant au naturel (cachet de 1849).

A Vevey dès 1683, des Cailler portent un épi sur un tertre flanqué de deux roses supportant chacune une caille, celle de dextre contournée.

Selon Galbreath, une catelle de 1785 au 24, rue du Lac, à Vevey, montre trois épis sortant d'un seau flanqués de deux oiseaux, à dextre une cigogne contournée, à senestre un hibou. Pierre-Yves Favez.

Adresse de l'auteur:

Romaine Bertelletto
Ste-Marguerite
CH-1950 Sion

Notes

¹ Paul BISSEGGER et Monique FONTANNAZ (dir.), *Des pierres et des hommes. Hommage à Marcel Grandjean*, BHV n° 109, Lausanne, 1995.

² *Op. cit.*, p. 465–482

³ Typologie effectuée par Catherine Kulling, *op. cit.*, p. 474.

⁴ Auteur et rédacteur remercient M. Pierre-Yves Favez, archiviste auprès des Archives cantonales vaudoises et président du Cercle vaudois d'études généalogiques, de sa lecture critique et de ses suggestions bienvenues.

⁵ ACV, GB 348 / c, 1766, 16.

⁶ Isabelle GACHET, *Corsier-sur-Vevey*, Mémoire de licence, Université de Lausanne, Lettres, Histoire de l'art, 1982, inédit, p. 15.

⁷ D.L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, 2 tomes, Genève 1977 (reprint de 1934 et 1936, abrégé ensuite GALBREATH), II, p. 475.

⁸ GALBREATH, p. 164.

⁹ GALBREATH, p. 478.

¹⁰ Michel JÉQUIER, «Corsier et la famille de Montet» in *Archives Héraudiques Suisses*, 1953, p. 16 et 17.

¹¹ Eugène DE COURTEM, *Famille de Courten. Généalogie et Services militaires*, Metz 1885, p. 25 et 151.

¹² *Armorial Valaisan*, Zurich 1946, p. 185.

¹³ GALBREATH, p. 327.

¹⁴ HENCHOZ, «Maison de la Place», dans *RHV*, 1964-I, p. 104.

¹⁵ GALBREATH, p. 546.

¹⁶ GALBREATH, p. 609.

¹⁷ *Armorial des communes vaudoises*, Lausanne 1972, p. 232.

¹⁸ GALBREATH, p. 295.

¹⁹ GALBREATH, p. 197.

²⁰ GALBREATH, p. 55.

²¹ GALBREATH, p. 305.

²² Michel JÉQUIER, «Le paon passant de Jean de Gressier», in *Archives Héraudiques Suisses*, 1985, p. 13.

²³ Idem, note 20.

²⁴ C'est Pierre-Yves Favez qui, intrigué par le cachet de Dufour (GALBREATH, compléments, et *Revue Historique Vaudoise* 1964, p. 46 sq.), s'est enquisi de l'identité de madame Dufour dans le registre mortuaire de La Tour.

²⁵ Ici, c'est du délicat blasonnement de cette armoirie inconnue qu'auteur et rédacteur sont redéposables à Pierre-Yves Favez.

²⁶ GALBREATH, p. 212.

²⁷ *Armorial des communes vaudoises*, p. 230.

²⁸ GALBREATH, p. 685.

²⁹ *Armorial des communes vaudoises*, p. 18.

³⁰ GALBREATH, p. 703.

³¹ GALBREATH, p. 95.